



**Association des Fédérations de Pêche
et protection du milieu aquatique Centre - Val de Loire**

Rapport d'activité 2021





SOMMAIRE

Réseau associatif pêche en Centre - Val de Loire	4
L'association Régionale : objet et missions	4
Les indicateurs clés 2021.....	5
Les adhérents	6
Les tendances évolutives	8
Gouvernance	10
Les instances décisionnelles	10
La représentation interne	11
La représentation extérieure	11
Les grandes dates de 2021	10
Partenariats	12
Ressources	14
Compte de résultats	14
Ce que finance la carte de pêche	15
La cotisation Pêche Milieu Aquatique	15
Gouvernance écologique	16
Développer le loisir pêche	18
Etudier, protéger et gérer	22
Promouvoir et communiquer	26



Messieurs les Présidents, Messieurs les Élus,

Merci à tous d'être venus dans le département de la Vienne afin que l'on se retrouve tous, enfin, comme en 2019, à Villandry. 2021 laisse derrière elle, une année marquée par l'arrivée de la Covid-19 ! Pandémie que l'on supporte encore avec nous, mais avec une certaine adaptation. Dès le début de l'année, nous avons tenté de la faire oublier à nos adhérents en lançant ce grand jeu de tirage au sort qui finalement n'a pas eu les résultats que l'on espérait. Reconquérir le cœur de nos pêcheurs et satisfaire par la même, des dépositaires délaissés, selon leurs propos ! Nous verrons quand même que les bénéficiaires sont satisfaits par leurs gains.

« Quel plaisir de vous retrouver tous, en présentiel ! »

Une année délicate pour notre réseau ! Vous, les bénévoles de nos structures. Des visioconférences, des réunions mixtes, des difficultés à tout concilier pour faire avancer votre Aappma, agir à la Fédération et porter votre voix au niveau régional voir national. J'espère que l'on est maintenant dans le bon wagon pour avancer ensemble !

Une année 2021 qui finalement pour notre association régionale, est marquée par les échanges, nombreux, avec Monsieur le Président de la région Centre – Val de Loire François Bonneau.

- Une première fois, à Orléans, pour valider le financement de l'étude sur le poids économique,
- Une seconde fois, en visio, juste avant les élections régionales,
- Puis une dernière fois, lors de notre assemblée générale à Saint-Dyé-sur-Loire.

Des rencontres positives et des échanges fructueux qui nous laissent espérer le meilleur, à venir.

Une fois l'accord de la région, nous avons pu lancer notre grande étude sur le poids économique. Toutes les fédérations de la région sont concernées et ont été intégrées dès le début dans ce projet avec un objectif fixé à 3 000 réponses. Aujourd'hui, plus de 4 500 questionnaires nous sont parvenus ! Un bel engouement que je salue et qui va nous permettre d'obtenir des chiffres consolidés.

Globalement, nous jouissons d'une association qui fonctionne très bien et se bat sur tous les fronts, au vu de ces possibilités. Souvent, c'est celle que l'on vient chercher lorsque personne ne veut vraiment y aller. Elle arrive à déclencher, à susciter, à apaiser certaines tensions ou à modifier des décisions ou du moins à faire réfléchir sur une évolution. Les actions restent nombreuses comme la labellisation des parcours de pêche. Au nombre de quatre, cette année ! Un projet de suivi hydrologique des cours d'eau, déposé en octobre auprès de l'Office Français de la Biodiversité. Une communication de plus en plus active afin d'informer au mieux les pêcheurs avec une montée en puissance sur Facebook. Des journées techniques adressées aux animateurs pour améliorer leurs compétences en technique de pêche. La création d'outil de sensibilisation comme le jeu lié au bassin versant. L'organisation d'une finale régionale Float-tube, mais nous verrons tout cela en examinant le rapport d'activité.

Je dirais quand même que malheureusement, nos moyens étant limités, ils ne permettent pas d'assurer autant que nous le souhaiterions.

Je tiens à souligner que cette année encore et jusqu'en 2023, l'agence de l'eau Loire-Bretagne nous fait confiance et nous accompagne dans nos actions liées à la consultation, à l'information par les bulletins ou encore l'organisation des journées d'échanges. La Fnpf nous accompagne tous les ans via une convention de partenariat et nous aide financièrement sur nos actions d'achat groupé d'effaroucheurs ou de campagne de communication sur France 3 régions, par exemple. Le Crédit mutuel du centre continue également son partenariat lors des ouvertures et nous accompagne sur toutes nos manifestations. Electricité de France a joué un rôle majeur dans l'obtention de l'aide financière accordée par la Fondation Groupe Edf, et je les en remercie. Sans cette aide financière, nous n'aurions pu imaginer planter 600 m de haie bocagère à proximité du Loir. Encore une belle action multi-partenariale, qui a mobilisée de nombreux bénévoles. Plus globalement, je remercie fortement l'ensemble de nos partenaires sans qui, notre association régionale ne pourrait fonctionner comme elle fonctionne aujourd'hui.

Je terminerai mon propos en indiquant que cette année fut aussi marquée par des nombreuses rencontres et la création de liens avec notamment Jean-Noël Rieffel ou encore Hubert-Louis Vuiton et j'ai l'impression que notre association devient vraiment un lieu central d'information, de dialogue, de libre-échange et de remontée d'avis ! C'est tout ce dont je souhaite à notre structure.

Je vous remercie de votre écoute et vous souhaite une belle assemblée générale.



Serge SAVINEAUX
Président

RÉSEAU ASSOCIATIF PÊCHE EN CENTRE - VAL DE LOIRE

Association régionale des Fédérations de Pêche et de protection du milieu aquatique Centre - Val de Loire

L'association des Fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique Centre - Val-de-Loire regroupe les 6 Fédérations de la région Centre - Val-de-Loire.

11 000 km
de parcours de pêche

2 200 ha
de plans d'eau
ouvert à la
pêche associative

205
Associations Agréées
pour la pêche et la
protection du milieu
aquatique (AAPPMA)

6
Fédérations
Départementales
(FDAAPPMA)

1
Association
Migrateurs

41
Salariés

90
Bénévoles élus membres
des conseils d'administration
des fédérations

Elle assure des missions de protection et de valorisation du milieu aquatique, de développement du loisir pêche, de coordination et de formation ainsi que de structuration et d'animation du réseau.

Elle travaille également sur la concertation entre les Fédérations membres et la coordination de leurs actions au niveau de la région Centre - Val-de-Loire.

À cette fin elle est chargée :

- d'assurer une liaison entre les structures adhérentes,
- de contribuer à la protection de la biodiversité aquatique,
- d'étudier tous dossiers d'intérêt régional pour la pêche de loisir,
- de participer à la définition d'orientations régionales pour le loisir pêche,
- de développer le tourisme pêche en région Centre - Val de Loire,
- d'œuvrer pour la protection du milieu et la gestion des ressources piscicoles,
- de mener des actions d'information et de communication,
- de favoriser la mutualisation des moyens,
- d'assurer une interface technique et politique,
- de contribuer à l'animation et à l'adaptation des politiques territoriales,
- de promouvoir et réaliser des actions pédagogiques,
- de mettre à disposition des outils d'innovation,
- de moderniser le loisir pêche,
- de labelliser des parcours de pêche adaptés à tous !



Les chiffres à retenir

Quelques indicateurs pour appréhender la pêche de loisir en région Centre - Val de Loire. Toutes les adhésions sont confondues et nous avons ajouté les adhésions « parrainage », exclusivité 2021.

Près d'1,5 millions d'adhérents dans l'hexagone !

93 100 adhérents
cartes de pêche délivrées

sur www.cartedepeche.fr

Site officiel d'adhésion aux AAPPMA

dont **45 737** cartes majeures ou interfédérales

19 348
jeunes de - de 18 ans

3 476 +7,25%
cartes découverte femme

7 357
adhérentes

35
parcours labellisés

120
hébergements qualifiés

34
hébergements qualifiés
répertoriés sur Génération Pêche

892
animations dispensées

183
gardes pêche particuliers

4
stations pêche

13 654
personnes initiées à la pêche et sensibilisées à la préservation des milieux

253
procès verbaux établis au titre de la loi pêche

15
salariés chargés du développement du loisir pêche

10
salariés chargés de la protection du milieu aquatique

La pêche associative de loisir en France dépasse les 2 milliards d'euros d'impact économique.



Les adhérents

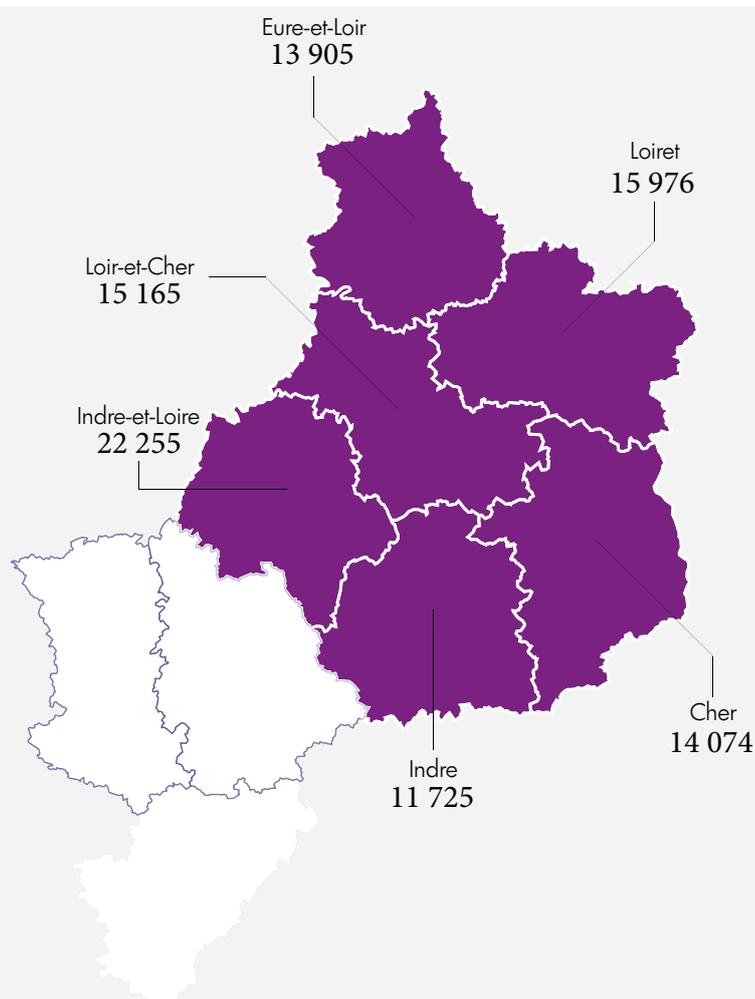
En oubliant l'année exceptionnelle de 2020, nous sortions de deux années délicates avec respectivement en 2018 et 2019, des baisses significatives de 3 000 et 5 000 pêcheurs, toutes cartes confondues. Cette année fait figure d'année plutôt positive !

En effet, nombreux produits restent en augmentation comme la carte interfédérale qui dépasse les 23 300 cartes et rattrape largement la baisse des adhésions sur la carte majeure et valide l'orientation des adhérents vers une carte nationale plutôt que départementale, entraînant inéluctablement des questions de réseau associatif ou de bénévolat.

Les autres produits augmentent tous, à l'exception des cartes découvertes (près de 900 cartes) et évidemment des cartes journalières (plus de 3 500 cartes en moins). Autant comme il est toujours difficile d'expliquer la chute des cartes découvertes surtout lorsqu'elle est partagée par tous les départements à l'exception du Cher. Autant, celle concernant les journalières s'expliquent par des chiffres de 2020, tronqués par la Covid et l'absence de visibilité sur l'année, une volonté pour beaucoup de revenir à des activités de nature et de proximité, au vu de l'impossibilité de voyager.

TOTAL Cotisations Pêche
Milieux Aquatiques 2021

93 100 au lieu de 94 767



Les tendances évolutives

Cette année 2021 nous encourage dans nos efforts de communication, de développement du loisir pêche et valide les nombreuses actions techniques menées par l'ensemble des fédérations pour retrouver des milieux riches et diversifiés.

Après une lente stabilisation des effectifs, de 2012 à 2018, la forte baisse engagée en 2018 et 2019 se stoppe. Au vu des chiffres locaux sur les cartes interfédérales, une dynamique positive s'installe. Tous les départements sont en forte augmentation dont notamment l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher qui augmentent de près de 10%. D'ailleurs, il faut noter que ces deux départements limitent également la diminution des cartes majeures puisqu'ils perdent moins de 2%

A noter cette année, le lancement de la carte Automne dans le département du Loiret. On peut également noter l'augmentation phénoménale des cartes « femme » (+37%) et « mineure » (+10%), dans l'Indre. Ces chiffres seront à confirmer en 2022. Globalement, les cartes « femme », « mineure » et « hebdomadaire » font l'objet d'une augmentation dans toute la région à l'exception des départements d'Eure-et-Loir et de l'Indre-et-Loire qui diminuent de 4%. Concernant les cartes découvertes et les cartes journalières, les dégâts sont importants avec respectivement quatre et cinq départements en baisse de plus de 10%. Le Cher limite la baisse des journalières à -8% et l'Indre-et-Loire est la plus impactée à plus de 20% de perte.

Fédération	EHGO 20	EHGO 21	%	Automne 20	Automne 21	%	Majeure 20	Majeure 21	%
18 - CHER	3625	3834	5,8%	144	101	-29,9%	3304	3183	-3,7%
28 - EURE-ET-LOIR	2955	3201	8,3%	165	157	-4,8%	2923	2807	-4,0%
36 - INDRE	3397	3542	4,3%	102	84	-17,6%	2462	2385	-3,1%
37 - INDRE-ET-LOIRE	4576	5015	9,6%	232	208	-10,3%	6213	6113	-1,6%
41 - LOIR-ET-CHER	3230	3531	9,3%	119	109	-8,4%	3467	3404	-1,8%
45 - LOIRET	3894	4193	7,7%	0	185		3924	3685	-6,1%
Total	21677	23316	7,6%	762	844	10,8%	22293	21577	-3,2%

Fédération	Femme 20	Femme 21	%	Parrainage 21	Mineure 20	Mineure 21	%	Parrainage 21
18 - CHER	555	586	5,6%	8	1201	1270	5,7%	36
28 - EURE-ET-LOIR	382	386	1,0%	22	1217	1168	-4,0%	37
36 - INDRE	478	655	37,0%	13	1008	1112	10,3%	46
37 - INDRE-ET-LOIRE	724	756	4,4%	4	1807	1738	-3,8%	71
41 - LOIR-ET-CHER	525	523	-0,4%	55	1390	1382	-0,6%	39
45 - LOIRET	577	570	-1,2%	10	1375	1360	-1,1%	32
Total	3241	3476	7,3%	112	7998	8030	0,4%	261

Fédération	Découverte 20	Découverte 21	%	Parrainage 21	Hebdo 20	Hebdo 21	%
18 - CHER	1687	1856	10,0%	114	263	255	-3,0%
28 - EURE-ET-LOIR	1991	1699	-14,7%	91	141	179	27,0%
36 - INDRE	1222	1138	-6,9%	149	269	251	-6,7%
37 - INDRE-ET-LOIRE	2522	2296	-9,0%	191	467	406	-13,1%
41 - LOIR-ET-CHER	1792	1604	-10,5%	112	332	233	-29,8%
45 - LOIRET	1997	1711	-14,3%	96	349	254	-27,2%
Total	11211	10304	-8,1%	753	1821	1578	-13,3%

Fédération	Journalière 20	Journalière 21	%	Parrainage 21	PassPêche 20	PassPêche 21	%
18 - CHER	3080	2830	-8,1%	1	-	-	
28 - EURE-ET-LOIR	4409	3853	-12,6%	14	160	291	81,9%
36 - INDRE	2149	1923	-10,5%	0	192	414	115,6%
37 - INDRE-ET-LOIRE	5681	4420	-22,2%	0	578	932	61,2%
41 - LOIR-ET-CHER	4328	3795	-12,3%	9	274	321	17,2%
45 - LOIRET	4545	3713	-18,3%	11	145	94	-35,2%
Total	24192	20534	-15,1%	35	1349	2052	52,1%

Fédération	PAEF 20	PAEF 21	%	2020	2021	%
18 - CHER	-	-	-	13 859	14 074	1,6%
28 - EURE-ET-LOIR	-	-	-	14 343	13 905	-3,1%
36 - INDRE	14	13	-7,1%	11 293	11 725	3,8%
37 - INDRE-ET-LOIRE	107	105	-1,9%	22 907	22 255	-2,8%
41 - LOIR-ET-CHER	44	48	9,1%	15 501	15 165	-2,2%
45 - LOIRET	58	62	6,9%	16 864	15 976	-5,3%
Total	223	228	2,2%	94 767	93 100	-1,8%

91 826 au lieu de 94 488

Hors parrainage et pass pêche

GOUVERNANCE

Les instances décisionnelles

Le bureau



Président
Serge Savineaux
(41) Loir-et-Cher



Trésorier
Patrick Léger
(36) Indre



Secrétaire
Denis Legret
(28) Eure-et-Loir



Vice-président
Jacky Marquet
(37) Indre-et-Loire



Trésorier adjoint
Christian Stephan
(18) Cher



Secrétaire adjoint
Dominique Tinseau
(45) Loiret

Le conseil d'administration



Membre
Mathieu Labrousse
(16) Charente



Membre
Jean-Michel Grignon
(79) Deux-Sèvres



Membre
Francis Bailly
(86) Vienne

Administrateurs

Fédération de Charente
Fédération d'Eure-et-Loir

Fédération de l'Indre
Fédération d'Indre-et-Loire
Fédération du Loir-et-Cher
Fédération du Loiret

Fédération des Deux-Sèvres
Fédération de la Vienne

Yves Morinet
Jacques Goupil
Gérard Legret
Jean-Marc Taupin
Alain Marnay
Jean-Claude Tevenot
Thierry Gauthier
Bruno Bordeaux
Philippe Courtin
Christian Delavault
Jean Antigny



FNPF**Serge Savineaux**

(41) Loir-et-Cher

5ème Vice-président

Responsable de la commission pêche professionnelle

Membre de la commission technique

Membre de la commission promotion et communication

Spécialisé pêche amateur aux engins et filets (titulaire)

Membre du groupe de travail comité national de labellisation

Christian Stephan

(18) Cher

Administrateur

Membre de la commission législation, réglementation, statuts

Membre de la commission budget et suivi financier

Spécialisé pêche amateur aux engins et filets (suppléant)

Denis Legret

(28) Eure-et-Loir

Administrateur

Membre de la commission budget et suivi financier

Membre de la commission développement du loisir pêche

Membre du groupe de travail produits

Responsable des groupes de travail carte de pêche et

cartedepeche.fr

SNSAPL

Patrick Léger (36) Indre - Trésorier adjoint

Dominique Tinseau (45) Loiret - Membre

EHGO

Président

Denis Legret (28) Eure-et-Loir

Vice-président

Christian Stephan (18) Cher

UFBLB

Vice-président

Serge Savineaux (41) Loir-et-Cher

Trésorier

Patrick Léger (36) Indre

Secrétaire adjoint

Jacky Marquet (37) Indre-et-Loire

LOGRAMI

Vice-président

Jacky MARQUET (37) Indre-et-Loire

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE**Conseil d'administration****COMITÉ DE BASSIN****Séances plénières**

Denis Legret (28),

Commission Finances et Programmation

Denis Legret (28) Eure-et-Loir

Commission Planification

Denis Legret (28) Eure-et-Loir

Commission Communication et action internationale

Denis Legret (28) Eure-et-Loir

Commission Littoral**Commission Inondations, plan Loire****Commission Milieu naturel**

Denis Legret (28),

COMMISSIONS TERRITORIALES**Loire Moyenne**

Denis Legret (28) Eure-et-Loir

Mayenne Sarthe Loir

Denis Legret (28) Eure-et-Loir,

COGEPOMI

Jacky MARQUET (37) Indre-et-Loire

COMMISSION DE BASSIN POUR LA PÊCHE PROFESSIONNELLE

Jacky Marquet (37) Indre-et-Loire - Titulaire

CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE LA REGION CENTRE - VAL-DE-LOIRE

Abel Martin (45) Loiret

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

Julien Prosper (Afpcl)

Dominique Tinseau (45) Loiret

FEDERATION FRANCAISE DE PECHEES SPORTIVES

Jacques GOUPIL (28) Eure-et-Loir



LES GRANDES DATES DE 2021



Tirage au sort
Lancement du grand jeu :
10 gagnants par semaine
Montant 50 euros
15/12/20 au 28/02/2021

Rencontre officielle
François BONNEAU
Président de la région Centre - Val-de-Loire

Campagne de communication régionale
Spot TV pour l'ouverture de la pêche de la truite
France 3 - région Centre - Val de Loire et Poitou-Charentes

Formation des bénévoles
Pêches électriques
Habilitation B0

Parcours labellisés
Maintenon (28)
La Loupe (28)



Vidéo - prises de vues
Pêche électrique
Cheuille - Loiret (45)

Lancement de l'étude
sur le poids
économique
de la pêche en
Centre - Val de Loire
Cabinet Alliances



Fondation Edf
Montage du dossier
sur la plantation
de la haie
Saint-Hilaire-La-Gravelle (41)



Parcours labellisés
Châtillon-sur-Loire (45)
Champoulet (45)

Journée animation
Echosondeurs
Pêche du silure
Lac d'Eguzon (36)

Formation
Responsabilité &
assurances
Ille-et-Vilaine



JANVIER-FÉVRIER



MARS



AVRIL-MAI



JUIN



Signature de plusieurs conventions de partenariat
Electricité de France
Crédit mutuel du centre

Convention de partenariat
Agence de l'eau
Loire-Bretagne
Rédaction et transmission du bilan 2020

Rapport d'activité 2020
Rédactionnel

Guide de sécurité
en pêche électrique
Document de référence
Rédaction et mise en page



Fête de la Sange
Sully-sur-Loire (45)

Congrès régional
Saint-Dyé-sur-Loire
Présence de
M. François BONNEAU



Appel à projet OFB
Dépôt de notre candidature pour le suivi hydrologique

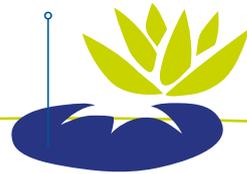
Organisation des Journées Techniques Régionales 2021
Eure-et-Loir (28)
Restauration de la continuité écologique sur l'Eure à Chartres.
Travaux sur le bassin de la Blaise.

Challenge régional
Float-tube
Ile Perchette (37)
Indre-et-Loire
Vainqueur : Cher



Etude sur le poids économique
Réunions de bilan à mi-chemin dans tous les départements

Rencontre animation



JUILLET-AOUT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE-DECEMBRE

PARTENARIATS

La Fédération Nationale de la Pêche en France

La Fédération Nationale de la pêche en France (Fnpf) est la structure qui représente la pêche en eau douce et la protection du milieu aquatique français.

« La pêche est vraiment à nos côtés dans cette incarnation du concret, du réel, de la préservation de l'environnement dans tous les territoires et au quotidien. »

Bérangère Abba,

Secrétaire d'État chargée de la biodiversité.

Elle accompagne aujourd'hui, une partie de notre fonctionnement et participe activement à certains projets régionaux, comme la campagne de communications menées sur France 3 régions, les achats groupés d'effaroucheurs ou encore la création d'outils pédagogiques. Les relations avec la structure nationale sont nombreuses. Des réunions en visioconférence sont organisées tous les trimestres afin de partager les informations.

Pour rappel, actuellement, nous avons trois représentants au sein du conseil d'administration, mais à partir de 2022, ils ne seront plus que deux, suite au découpage régional de 2016.

• • • • •
Le Crédit Mutuel du Centre

La Fédération du Crédit Mutuel du Centre offre une gamme de produits et de services complète qui s'adresse aux particuliers, aux agriculteurs, aux artisans, aux commerçants, aux professions libérales, aux entreprises, aux associations, aux collectivités locales, etc. C'est aussi une entreprise engagée comme le montre notre convention de partenariat qui vise à développer et valoriser la pêche de loisir en région Centre - Val de Loire sous la marque Génération pêche.

L'année 2021 a été marquée par des actions de communication pour les ouvertures en intégrant le dispositif 50/50. Le Crédit mutuel du centre accompagne techniquement et financièrement la création des différentes affiches, accompagne la présence de l'Afpcvl sur les manifestations et est également un partenaire important de notre challenge régional *float-tube*.

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Depuis 2013, l'agence de l'eau Loire-Bretagne a noué un partenariat avec notre association, dans le cadre des conventions pour sensibiliser aux enjeux du Sdage. Il a été formalisé par trois conventions successives, de 2013 à 2015 puis de 2016 à 2018, et 2019 à 2021. A partir de 2017, l'agence de l'eau Loire-Bretagne a établi un partenariat avec l'union de bassin.

Pour plus de lisibilité, l'agence de l'eau Loire-Bretagne a souhaité dès 2019, la mise en place d'une convention unique pour donner le cadre du partenariat à l'échelle du bassin Loire-Bretagne. L'union de bassin souhaite s'appuyer sur l'association régionale Centre-Val de Loire pour poursuivre les actions d'information et de sensibilisation aux enjeux du Sdage.

Pour l'Afpcvl, il en ressort trois objectifs principaux qui restent inchangés :

- développer des actions de sensibilisation dans le but de promouvoir et valoriser la politique de l'eau,
- favoriser l'émergence et la consolidation d'une culture autour de la préservation de la ressource en eau,
- susciter l'intérêt et la participation des citoyens et des acteurs du monde de la pêche.



Agence régionale de la Biodiversité

L'Agence vise à apporter des solutions concrètes et cohérentes, répondant aux besoins de multiples acteurs et aux enjeux des territoires, avec des missions de dynamique partenariale et de coopération en faveur de la biodiversité et de l'environnement.

Elle renforce le maillage territorial et représente une réelle opportunité pour les territoires d'innover dans la mise en œuvre des politiques publiques.

En 2021, nous avons œuvré pour que puisse ouvrir au 1^{er} janvier, le Portail de la biodiversité en Centre - Val de Loire. Vous trouverez les ressources pour découvrir, comprendre et agir en faveur de la biodiversité. Nous invitons d'ailleurs tous les pêcheurs à visiter le Portail de la biodiversité en Centre - Val de Loire ! Une source inépuisable d'information sur la biodiversité de notre région.

Le lien vers le portail :

<https://www.biodiversite-centrevalde Loire.fr/>



En région Centre – Val-de-Loire, EDF utilise de nombreux sites de production pour alimenter plusieurs dizaines de milliers de clients. Une information et une sensibilisation au milieu aquatique est donc nécessaire afin d'améliorer la connaissance sur ces domaines.

Cette production s'articule autour du nucléaire, de l'hydraulique, de l'éolien ou encore du photovoltaïque, etc. Pour cela, EDF en Région Centre - Val de Loire s'est attaché à développer une coopération entre les différents acteurs ayant un impact sur l'environnement aquatique, dont fait partie l'Afpcvl. Cet accompagnement s'est traduit cette année par une aide à la parution des guides de sécurité en pêche électrique ainsi qu'un accompagnement constant sur la Fête de la Sauge ou la finale régionale *float-tube*. EDF a également accompagné l'organisation des journées techniques régionales des animateurs, en juin dernier, sur Eguzon.



5 sièges

Chambre régionale d'agriculture

Centre régional de la propriété forestière (CRPF)

Fédération des chasseurs CVL

Asso. des fédérations de pêche CVL

Chambre commerce et industrie CVL

Fishing Trail

L'application gratuite *Fishing Trail* permet à tous les pêcheurs de découvrir de nouveaux parcours de pêche partout dans la région Centre - Val de Loire directement à partir de son mobile. Elle offre aussi la possibilité de garder un souvenir de vos prises grâce au carnet de capture en ligne, d'ajouter une photo ou encore trouver le détaillant d'articles de pêche le plus proche, les moniteurs ou bien encore vous tenir au courant des actualités dans votre département !

La convention a été renouvelée cette année !

La Fondation Groupe EDF

C'est un nouveau partenaire de l'association qui a accompagné une action sur 2021, mais qui nous l'espérons pourra de nouveau être sollicité sur d'autres secteurs de Centre - Val de Loire

La Fondation Groupe EDF soutient en France et à l'international des initiatives et des programmes en faveur de la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité, avec un budget de 1,8 million d'euros en 2020. Le changement climatique affecte la biodiversité, modifie les interactions entre les espèces, leurs milieux de vie dans les écosystèmes. La Fondation s'intéresse à ces enjeux et souhaite sensibiliser aux problèmes environnementaux et soutenir en priorité des projets de pédagogie et d'éducation qui contribuent aux nouveaux comportements et à la compréhension des enjeux climatiques. L'idée est de s'orienter vers une société plus durable et plus solidaire au bénéfice des jeunes générations. Elle accompagne aussi des projets de sensibilisation et de formation aux pratiques « durables » respectant les ressources naturelles.

Pour finir, la Fondation privilégie des actions de terrain, d'expérimentations innovantes pour adapter, préserver ou restaurer des espaces naturels ou la biodiversité. Elle favorise pour cela les solutions fondées sur la nature et les actions qui s'appuient sur les écosystèmes comme la plantation d'une haie dans le Nord du Loir-et-Cher, action sélectionnée pour 2021.



RESSOURCES

Compte de résultat 2021

Le bilan 2021 présente un résultat négatif d'un montant de 2 346,41 euros. Ce résultat démontre encore une fois la nécessité d'obtenir de la Fnpf une revalorisation de la participation aux salaires. Ce sujet est répétitif, mais il confirme bien l'analyse réalisée depuis plusieurs années et le besoin qu'il en ressort afin d'être indépendant financièrement.

Concernant le détail de ce bilan, nous pouvions penser qu'avec la covid, nos charges diminueraient. Ce n'est pas le cas. En priorité, notre association assure l'animation du réseau des fédérations adhérentes et les charges sont . Sans rentrer dans les détails, comme les autres années, certaines lignes comptables ont des variations importantes dues essentiellement à des actions facturées à l'association coté charges, et remboursées par les fédérations, coté produits.

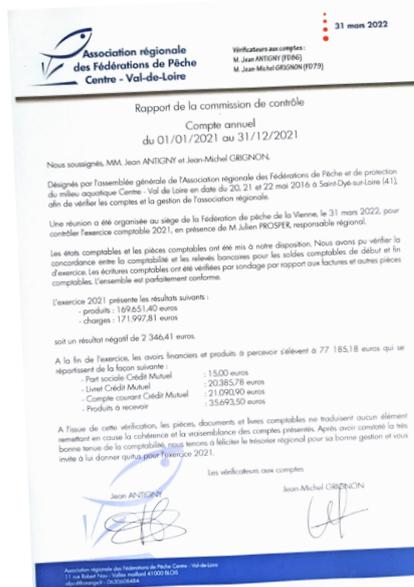
Les dépenses propres au fonctionnement de l'AR se composent des salaires et charges, des frais de déplacement et de fonctionnement, soit : 63 000 euros. Les produits correspondants se composent de l'aide à l'emploi de la Fnpf,

du partenariat avec l'agence de l'eau, des cotisations des fédérations adhérentes et quelques subsides récoltés grâce au travail de Julien (EDF, Crédit Mutuel), soit : 58000 €.

Le budget prévisionnel 2022 présente un résultat négatif d'un montant de 6 289,71 euros. Celui-ci est conforme aux années d'avant Covid, notamment en ce qui concerne les frais de déplacements et les frais de congrès. Concernant les produits nous avons acté l'augmentation des cotisations des adhérents à 1 000 euros et l'augmentation des subventions Fnpf sur les actions, de l'aide au fonctionnement de l'agence de l'eau, et de la participation des fédérations aux frais de congrès. Année d'élections oblige, nous sommes dans l'expectative sur certaines lignes budgétaires. La participation aux emplois ou encore l'aide à l'achat de petits matériels non pris en compte dans les produits. Nous souhaitons toujours que la Fnpf assure la pérennité de notre association régionale.

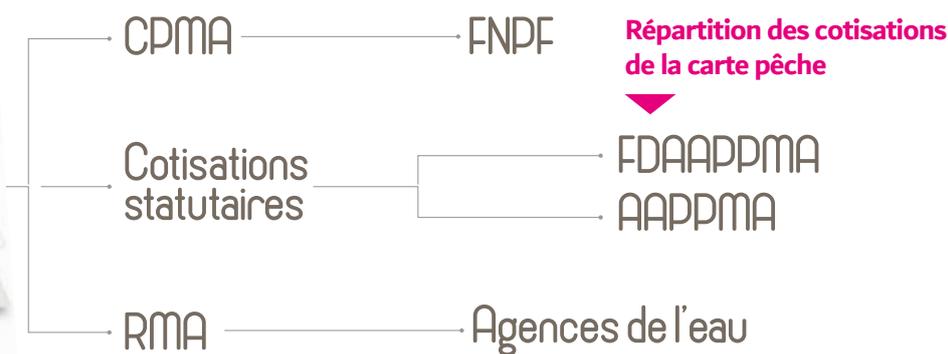
Je vous remercie.

Patrick Léger



	6 CHARGES	194 322,32	22 324,51	176 930,81	4 933,00
74100100	PARTICIP FNPf AIDE AUX POSTES		23 500,00		23 500,00
74100110	PARTICIP FNPf ACTIONS	10 000,00	53 487,00		43 487,00
74100200	CONVENTION AGENCE DE L'EAU		22 839,50		22 839,50
74100400	CONV EDF DR CENTRE VAL LOIRE		3 500,00		3 500,00
74100500	CONVENTION CREDIT MUTUEL		5 000,00		5 000,00
74	Subventions d'exploitation	10 000,00	108 326,50		98 326,50
75600000	COTISATIONS FEDERATIONS		9 000,00		9 000,00
75800000	PROD DIVERS DE GEST COURANTE		92,98		92,98
75810000	PARTICIP FEDE CAMPAG COMMUN...		18 250,00		18 250,00
75810100	PART FEDE PETIT ET GROS MAT	283,50	41 059,25		40 775,75
75810200	PARTICI FEDE FORMATION		1 539,00		1 539,00
75840000	PARTICIP FEDER FRS CONGRES AG		1 646,81		1 646,81
75	Autres produits de gestion courante	283,50	71 588,04		71 304,54
76820000	INTERETS DES LIVRET CM		20,36		20,36
76	Produits financiers		20,36		20,36
78100000	REPR. /AMORT. DEPR PROV (P.EX)				
78	Reprise sur amort. déprec. et provisions				
79190000	TRANSFERT CHAR.ACT. PARTIELLE				
79	Transferts de charges				
7	PRODUITS	10 283,50	179 934,90		169 651,40
	Total général	961 549,16	961 549,16	293 742,60	293 742,60
			Résultat		-2 346,41

Ce que la carte de pêche finance



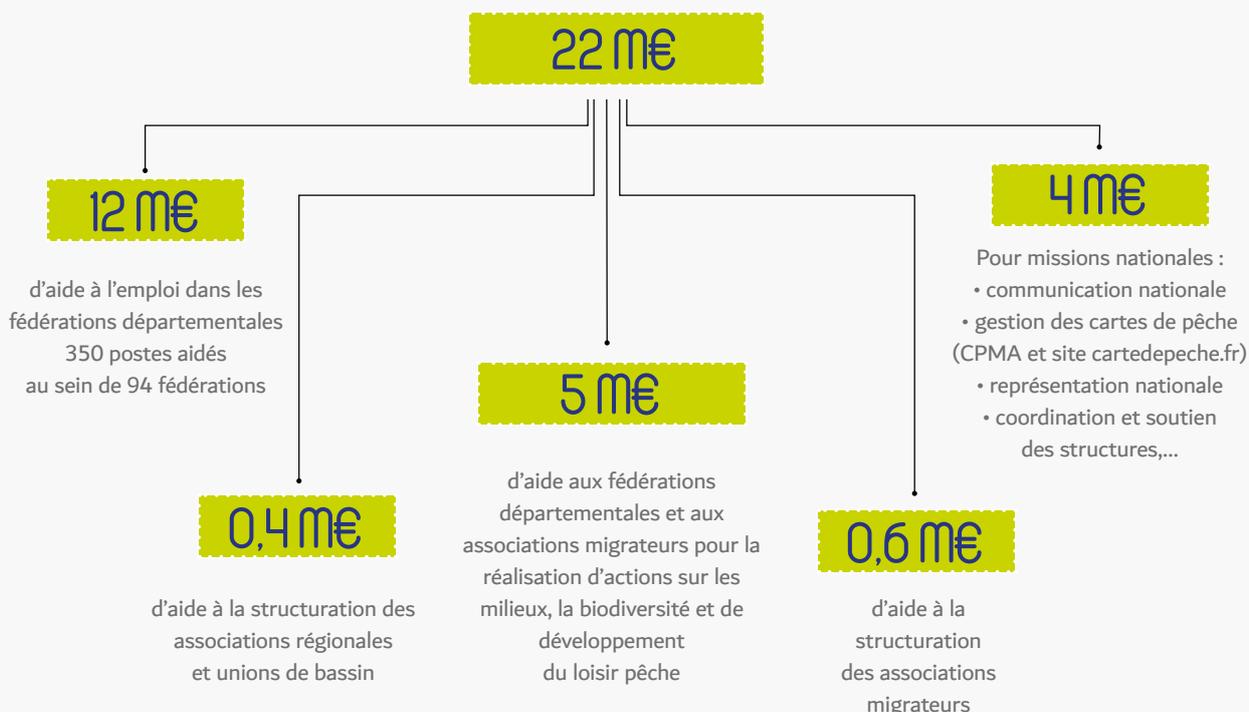
Une année trompeuse

Cette année 2021 présente une baisse significative des cartes journalières dûe à l'année 2020, exceptionnelle dans sa répartition. Il ne faut pas se tromper, l'année 2021 est une année de promesse avec près de 1 000 adhésions supplémentaires qu'il convient de fidéliser !



Cotisation Pêche Milieux Aquatiques

Grandes lignes de la répartition budgétaire de la FNPF



PÊCHE & GOUVERNANCE ÉCOLOGIQUE



Stratégie Nationale de la Biodiversité

Les indicateurs nationaux dressent un constat alarmant de l'état de la biodiversité dans le monde et en France. Dans ce contexte, il importe que la France présente une politique à la hauteur de ces enjeux. C'est tout l'objet de contribution que nous avons adressée dans le cadre de la rédaction de la stratégie nationale de la biodiversité, 3^e du nom, pour la période 2021-2030. Face à cette situation, nous avons adressé un courrier afin de défendre notre vision de la biodiversité et émettre quelques propositions concrètes, dont voici quelques exemples :

- faire respecter les lois en vigueur,
 - obtenir une agriculture plus intégrée, raisonnée et plus respectueuse de l'environnement,
 - maintenir des rypisilves entretenus,
 - favoriser la réhabilitation des zones urbaines,
 - supprimer les produits phytosanitaires,
 - intéresser le grand public,
 - interdire les retenues de substitution,
 - améliorer la bancarisation des données,
- Un avis plus exhaustif a été envoyé par Denis LEGRET, rapporteur de la Comin du comité de bassin.

Elections régionales

Initialement prévues en mars 2021, les élections régionales, qui ont lieu tous les six ans se sont organisées en juin 2021, en raison de l'épidémie de Covid-19.

Dès le mois de mai, nous avons sollicité les candidats aux élections régionales Centre – Val de Loire. L'objectif était de sonder leur capacité à soutenir le développement du loisir pêche, la protection des milieux aquatiques, l'éducation à l'environnement ainsi que la valorisation du domaine piscicole. Plus globalement, nous souhaitions connaître leur attachement à la pêche de loisir et à tout ce qui gravite autour de cette activité. A quelques jours du premier tour des régionales nous avons reçu trois réponses, Charles Fournier – un nouveau souffle, Marc

Fesneau – ensemble le meilleur est avenir, Nicolas Forissier – ensemble faisons gagner nos territoires, dont nous avons partagé le contenu avec nos adhérents. Nous avons en outre, alerté l'ensemble de nos pêcheurs sur les intentions très négatives envoyées par Charles Fournier :

« Construire une économie touristique autour de la pêche loisir nous fait craindre une amplification de la pression anthropologique sur les milieux. » Une rencontre avec François Bonneau a été organisée la veille des élections pour aborder les sujets importants.

- Les résultats de l'élection régionale :
- François Bonneau (39,2% des voix, 42 sièges),
 - Nicolas Forissier (22,6% des voix, 13 sièges),
 - Aleksandar Nikolic (, 22,2% des voix, 13 sièges).

Un rapprochement avec la région Centre - Val de Loire

Suite à notre demande d'aide régionale pour réaliser l'étude sur le poids économique de la pêche en région Centre - Val de Loire, le Président François Bonneau a rencontré Serge Savineaux et Dominique Tinseau courant février. La volonté était de présenter le réseau de la pêche de loisir, les actions menées et d'ouvrir la discussion sur l'accompagnement de la région. Le Président a validé une partie du financement de cette étude et souhaite qu'un rapprochement s'opère entre les deux structures. Depuis, une visioconférence en juin et une participation au congrès régional ont validé son implication auprès des pêcheurs.



La consultation du public sur le projet de Sdage



253

questionnaires papiers retournés

La consultation sur les projets de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Loire-Bretagne (SDAGE) et de plan de gestion des risques inondations (PGRi) 2022-2027 s'est déroulée cette année et les résultats sont maintenant disponibles. Plus de 4 000 avis ont été exprimés. Dans le détail, 339 acteurs ont donné leur avis et 3 647 avis de particuliers ont été reçus dont 2 268 réponses au questionnaire. Sur ce dernier public de répondants : 6 sur 10 considèrent que les projets de Sdage et de PGRi apparaissent « assez bien adapté » pour répondre aux enjeux du bassin Loire-Bretagne.

8 personnes sur 10 pensent qu'il est nécessaire de mieux intégrer les enjeux liés à l'eau et aux inondations dans les politiques publiques.

Plus de 2/3 des répondants formulent des propositions, remarques ou recommandations. Les plus fréquentes concernent la qualité de l'eau avec des propositions principalement adressées au monde agricole. Les avis des acteurs sont en cours d'analyse. Nous avons participé à l'élaboration de ce projet de Sdage avec l'Ufblb et cette dernière a transmis l'avis des pêcheurs en portant plusieurs amendements importants :

- le Préfet s'assure du respect de la réglementation des obstacles à la continuité,
- élaborer un cahier des charges pour un « contrôle technique » annuel des dispositifs assurant la continuité des obstacles situés sur les grands axes migrateurs prioritaires,
- prendre en compte les réseaux onde et infosecheresse.fr pour accompagner au plus tôt la gestion des assecs.

La montée des animalistes

L'année 2021 a une nouvelle fois été l'objet d'attaques antipêche et nous avons souhaité dès le début de cette nouvelle polémique, que la Fnpf réagisse pour unir l'ensemble des pêcheurs derrière elle. Fin février, un courrier a été envoyé afin d'obtenir une réponse publique, harmonisée, attendue et indispensable.

A cette époque, certaines fédérations ont envisagé d'afficher leur soutien à la page Facebook « Union des pêcheurs de France ». Nous avons souhaité ne pas adhérer pour ne pas envoyer un mauvais signal quant à l'unité de notre réseau.

Une chose est certaine, il est nécessaire d'apporter une réponse forte, engagée et argumentée.

Nous avons également invité la Fnpf à se rapprocher de la Fédération de Pêche du Rhône qui a réalisé un travail remarquable et documenté sur le sujet. En effet, la Fédération

- prévoir des pratiques agricoles réduisant et limitant fortement la pollution par les nitrates, la pollution organique et bactériologique ainsi que la pollution par les pesticides, lors d'installation de retenue de substitution,
 - mieux anticiper et prévoir la mise en place de mesures en amont de l'atteinte des seuils,
 - prise en compte des Plans Départementaux pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles afin de participer à enrayer la perte de biodiversité, définir des objectifs et des mesures de préservation et de restauration des habitats aquatiques et de leur diversité.
- Plus globalement, l'idée est d'obtenir une vraie cohérence entre les politiques publiques et le niveau des moyens humains et financiers.

D'autres propositions portées par les fédérations de pêche ont rappelé la volonté d'être accompagnées concernant l'entretien des parcours de pêche, l'éducation et la sensibilisation des jeunes et grand public ou encore une meilleure prise en compte du bénévolat.

Complémentaire à cet important travail collaboratif, un avis détaillé a été déposé au nom des représentants des APN, pêcheurs et consommateurs au Comité de Bassin.



appelle notamment à mettre en œuvre une stratégie de fond. L'utilisation de ce document permet de gagner du temps afin d'être relativement réactif sur cette question.

Cet argumentaire doit être porté à la connaissance de tous, et permettre de construire rapidement et efficacement une réponse du réseau de la pêche associative. Nous avons également rappelé que ce sujet nécessitait de la réactivité afin d'éviter les reproches d'immobilisme de la part des pêcheurs et stopper toutes initiatives locales pas adaptées à la situation.

Dans ce cadre, nous avons rencontré Hubert-Louis Vuiton, Président régional des chasseurs. L'intérêt était de renouer des contacts et d'évoquer les actions communes menées par les fédérations départementales

DES RESSOURCES POUR DEVELOPPER

Comité régional de labellisation



Membre
Jean-Marc
Taupin
(36) Indre



Membre
Julien Prosper



Membre
Sébastien
Legendre
(41) Loir-et-Cher

35

parcours labellisés

120

hébergements qualifiés

Labellisation des parcours de pêche

La Loupe (28)

Conçu et aménagé pour faciliter l'apprentissage de la pêche, l'étang du Petit Gasloup, à La Loupe, est le premier parcours de pêche labellisé "Découverte" en Eure-et-Loir. Situé dans un cadre naturel et préservé à deux minutes du centre-ville de La Loupe, le quartier d'habitation de la Bruyère offre un ensemble très varié d'activités de plein air pour les familles, dont deux plans d'eau baptisés le Petit Gasloup et le Grand Gasloup, réservés aux pêcheurs.

Le partenariat entre l'Aappma et la commune est exemplaire et mérite d'être salué. En trois ans, l'association locale a repris la gestion et l'entretien du plan d'eau du Gasloup pour en faire un parcours d'excellence, entre terre et eau. Des infrastructures ont été installées : une promenade surélevée, un ponton de 40 cm, parfait pour organiser des animations, un panneau pédagogique installé près du parking, à l'entrée du site, un abri en bois, la signalétique, des poubelles à proximité, point d'eau, sanitaires. Cet étang est destiné aux jeunes qui souhaitent apprendre, débiter et se perfectionner en toute sécurité à la pratique de la pêche de loisir, en *no kill*.

«Une valeur ajoutée
pour la ville »

Eric Gérard, maire de La Loupe





Senonches (28)

Le Plan d'eau Arthur Rémy, classé en 2^e et labellisé « Parcours Famille », est ouvert à la pêche toute l'année, de manière classique ou en float tube. Niché en plein cœur du Perche à Senonches, c'est un dépaysement total pour les amoureux de la pêche, à deux pas de la forêt domaniale.

Situé dans un environnement adapté aux familles, ce parcours rassemble tous les critères et équipements pour devenir un parcours famille reconnu en Eure-et-Loir. Le site bénéficie d'une promenade et d'un accès rapide à la forêt domaniale, aux jeux pour enfants sur le site du Petit-Bossard, au musée, au château et de la proximité de la ville de Senonches, classée Station verte.



Châtillon-sur-Loire (45)

« Châtillon est un paradis pour la pêche ! » Bruno Bordeau

Ce parcours se situe sur tout le linéaire du vieux canal, déclassé. Ce site est exceptionnel de par sa diversité de parcours à proximité : Loire, canaux, écluses, etc. Il s'accompagne de nombreux hébergements qualifiés pêche qui fonctionnent déjà. La notoriété du site est historique et sa valorisation en parcours « passion » permettra une reconnaissance encore plus importante. Cette portion de canal est très favorable au *Black-Bass*: végétation aquatique importante et réchauffement rapide de l'eau. En région Centre – Val de Loire, ce nouveau spot spécifique *Black-Bass* est très bénéfique pour le maillage de notre région.

Champoulet (45)

L'Etang de la Tuilerie est un plan d'eau spécialisé dans la pêche des carnassiers. Ce site naturel, réservoir important pour Vnf, jouit d'un cortège de brochets métrés impressionnant, faisant l'objet d'une attention particulière des pêcheurs locaux et de la Fédération.

Par conséquent, cette dernière a décidé d'instaurer sur ce parcours une remise à l'eau obligatoire des carnassiers. Les cheptels de poissons et sa gestion globale font de l'Etang de la Tuilerie, un site d'exception en région Centre – Val de Loire. Comme lors de la visite de la Route du *Black-Bass*, le comité régional de labellisation a apprécié l'implication de nombreux élus locaux et n'a pas hésité à les féliciter pour le travail accompli. Tous les critères sont respectés et nul doute que ce site continuera à satisfaire les pêcheurs.



« C'est un atout pour Senonches »

Xavier Nicolas, maire de Senonches



Hébergements qualifiés pêche

Vous partez pour plusieurs jours, optez pour un hébergement « Pêche » ! Pensez à réserver un hébergement « Pêche » : gîtes, chambres d'hôtes, hôtels, villages de vacances et résidences de tourisme, campings peuvent être qualifiés au titre de la charte nationale établie par la FNPF et reprise par ses partenaires Clévacances, Gîtes de France, VVF Villages.

Après recensement, on dénombre 120 hébergements qualifiés pêche en région Centre - Val de Loire. Vous les retrouvez sur le site www.generationpeche.fr



Afin de sensibiliser les pêcheurs et communiquer auprès du grand public sur l'eau, les milieux aquatiques et plus précisément sur les cycles de l'eau domestique et naturel, nous avons conçu et réalisé une maquette d'un bassin versant type qui s'est transformée en plusieurs jeux ludiques disponibles sur une application Web :

<https://www.afpcvl-jeux.fr/cycle-de-leau/>

Clairement identifié depuis quelques années, nos structures disposent aujourd'hui d'un outil pédagogique, de communication et de sensibilisation qui peut être utilisé en animation sur écran.

Arriveras-tu à découvrir l'intégralité du bassin versant ?

Dans ce jeu, tu découvriras des mots, apprendras leurs significations et comprendras les différents cycles de l'eau. Entre précipitation, évaporation, rivière, torrent ou encore château d'eau, utilises ta logique et tes connaissances du monde qui t'entoure pour répondre aux questions et avancer dans le jeu.

Quatre jeux sont proposés :

Mission 1 : Le cycle naturel de l'eau

Glisse ta souris sur l'image, écoute les sons de l'environnement et place les éléments correspondants.

Mission 2 : Les phénomènes naturels liés à l'eau. Observe les phénomènes, clique et place les éléments correspondants.

Mission 3 : Le cycle domestique de l'eau. Relie les points en cliquant dessus et retrace le parcours de l'eau.

Mission 4 : Répond aux questions et gagne une récompense.



Le challenge régional float-tube

Le 7 novembre dernier, 30 pêcheurs de carnassiers sélectionnés par les fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique, étaient réunis pour participer à la 4^e édition du challenge *Float-tube* Centre – Val de Loire. Situé sur le plan d'eau de l'île Perchette, site mis à disposition par la Fdaappma37 et autorisé exceptionnellement aux *float-tube*, les pêcheurs ont pu prendre 274 poissons. Cela fait un ratio de 9 poissons par pêcheur. Dans le détail : 148 perches, 102 sandres, 23 brochets et un silure.

Les brochets n'ont pas dépassé les 40 cm et les perches comme les sandres, 30 cm. La reproduction des carnassiers apparaît comme très intéressante sur le site, à l'image de l'Étang du Puits (18), lieu de la rencontre régionale de 2019. L'absence de gros spécimens interroge. Pour préserver le secteur, tous les poissons ont été remis à l'eau.

Finalement, il convient de féliciter tous les pêcheurs pour cette très belle journée de pêche, de convivialité et d'échanges au bord de l'eau !

Félicitations aux vainqueurs : La Fédération de pêche du Cher qui remporte pour la première fois, le challenge et repart avec le magnifique brochet, sculpté dans le bois, trophée qui trône désormais au siège de la Fdaappma18, à Bourges. Belles performances des fédérations de l'Indre, qui après deux victoires doit se contenter de la 2^e place, et d'Indre et Loire qui accroche la 3^e place avec à noter, dans ses rangs, deux jeunes dont un de 12 ans.

Classement final :

1^{er} – Fédération du Cher – 2179 pts

2^e – Fédération de l'Indre – 1887 pts

3^e – Fédération d'Indre-et-Loire – 910 pts

4^e – Fédération du Loir-et-Cher – 741 pts

5^e – Fédération d'Eure et Loir – 356 pts

6^e – Fédération du Loiret – 254 pts



Le développement du loisir pêche est une des missions statutaires des structures associatives de la pêche de loisir qui mettent en œuvre des actions et animations sur l'ensemble du territoire régional. Un schéma national de développement du loisir pêche (SNDLP) a été élaboré en 2010 et connaît des déclinaisons départementales grâce à la réalisation de schémas départementaux de développement du loisir pêche (SDDLDP).

Afin de formaliser notre volonté de valoriser et développer le tourisme pêche en région Centre - Val de Loire, nous avons lancé une étude, menée, pour des raisons d'objectivité, par le cabinet d'études spécialisé en développement touristique, Alliances. L'obtention de données concernant le poids économique de la pêche est une nécessité pour l'élaboration d'un futur schéma régional de développement du loisir pêche. Suite à l'accord de financement de la région Centre - Val de Loire, qui déclenche le financement de la Fnpf, nous avons lancé le questionnaire en ligne, mi-avril, juste avant l'ouverture du brochet. L'objectif était d'obtenir près de 3 000 réponses. Avec 4 500 retours, nous allons pouvoir obtenir des résultats consolidés. En amont de l'envoi des mailing sur CMS Eolas, des publications sur les réseaux sociaux, de la création de la page Web ou des interventions locales du cabinet Alliances, toutes les fédérations ont été sollicitées pour la rédaction du questionnaire afin d'impliquer tous les acteurs du réseau associatif. Egalement, après plusieurs visioconférences de gestion du projet, une série de réunions se sont déroulées dans chaque département afin d'affiner les premiers résultats avec les différents acteurs de la pêche de loisir et partenaires touristiques. Ainsi, nous avons pu partager avec le conseil régional, un conseil départemental, une agence de développement touristique, un office de tourisme, un influenceur pêche, un moniteur guide de pêche, un hébergeur ou encore un dépositaire, etc.

Les retours très positifs suite à l'enquête qui consiste finalement à mieux connaître les pratiques de pêche et le poids économique de notre activité, va nous permettre de cibler également les attentes des pêcheurs, en terme de développement de la pêche de loisir en Centre - Val de Loire. Une aide essentielle à la rédaction du schéma régional.

Dans ce document, une attention toute particulière devra être apportée au développement du tourisme pêche et des territoires ruraux avec pour ambition, d'intégrer la prochaine stratégie régionale du tourisme et des loisirs, en Centre - Val de Loire :

1. La volonté de développement des différentes formes de pratique pour générer davantage de pêcheurs au sein des AAPPMA de la Région, mais également pour générer des flux touristiques motivés par la pratique de la pêche.
2. Permettre une prise de conscience des flux et des retombées économiques liées à la pratique de la pêche pour mobiliser l'appui des partenaires touristiques au sein de la région Centre - Val de Loire.
3. Définir les orientations stratégiques concernant les leviers de développement de la pratique de la pêche autant par des pratiquants locaux que touristiques : aménagements, équipements, création de produits, communication, partenariats, animations et événements. Cette étude est dans sa phase d'analyse et se terminera fin 2022 par la publication d'un document d'orientation régional ainsi que des documents de communication afin de valoriser simplement les chiffres qui caractérisent le poids économique de la pêche de loisir, en Centre - Val de Loire.



Les journées techniques régionales

Tous les agents de développement de la région Centre - Val de Loire se sont réunis, les 17 et 18 juin afin de se perfectionner à la pêche du silure et à l'utilisation d'un échosondeur. Ces journées se sont déroulées sur le lac d'Eguzon (36). Plusieurs techniques de pêche ont été appréhendées et Freddy Renaud (36) a évoqué le suivi de l'évolution de l'espèce qu'il mène depuis plusieurs années. Deux intervenants extérieurs étaient présents : Romain LEMOIGNE (FD Dordogne) et Cédric DUBOIS (FD Deux-Sèvres).

DES RESSOURCES

POUR ÉTUDIER, PROTÉGER ET GÉRER

Rencontre avec Jean-Noël Rieffel

Nous n'avions pas rencontré la direction régionale de l'Office Français de la Biodiversité, non pas depuis sa création, mais bien depuis 10 ans, à l'époque, ce n'était alors que l'Onema, représentée par Patrick Bertrand. C'est chose faite ! Jacky Marquet et Dominique Tinseau ont rencontré le directeur régional. Cet échange fut l'occasion de présenter nos structures, nos missions et actions, notre réseau de bénévoles et les difficultés rencontrées pour l'application de la loi pêche et celles concernant la défense des milieux aquatiques : non respect des lois en vigueur concernant les ouvrages en barrage, pollution, ou l'irrigation en période d'interdiction. Nous avons également profité de cet instant pour évoquer les difficultés rencontrées entre les services et les fédérations. Suite à cet échange, les fédérations ont été contactées par l'Ofb pour organiser, échanger, se rencontrer et évoquer les sujets d'actualité, partager le planning annuel de pêches, les procédures et améliorer la réactivité des services de l'Ofb. Pour finir, nous avons également évoqué notre suivi hydrologique complémentaire au réseau Onde, dossier déposé *via* l'appel à projets Mobiodiv.

Ce moment a permis un vrai rapprochement entre les structures et devrait logiquement s'annualiser.

Guide sécurité en pêche électrique

Depuis novembre 2021, les fédérations disposent d'un guide de sécurité en pêche électrique. Ce document rédigé en collaboration avec la Maison de la pêche de la Corrèze et l'AR Nouvelle-Aquitaine évoque la sécurité d'un chantier, l'aléa, le risque et a pour objectif d'accompagner et de créer les discussions sur la sécurité.



Appel à manifestations d'intérêt

L'Office français de la biodiversité (OFB) a lancé la 4^{ème} édition de l'appel à manifestations d'intérêt (AMI) « Développements en matière de surveillance et d'évaluation de l'état des milieux aquatiques dans le cadre des directives européennes » dans l'objectif de cofinancer des projets permettant d'améliorer la surveillance et l'évaluation de l'état des milieux aquatiques français.

C'est une nouvelle opportunité de pouvoir se lancer dans la création d'un réseau de suivi de l'état hydraulique du linéaire des cours d'eau sensibles aux assècs en Centre – Val de Loire. La création de ce réseau permettra de mieux utiliser l'expertise « terrain » de nos structures, d'améliorer les connaissances sur les milieux, d'étendre le réseau existant et de communiquer en temps réel sur la situation des cours d'eau auprès du grand public. Notre réactivité sera également améliorée et nous permettra de sensibiliser les services de l'état sur la situation hydrique de la région avec des données complètes. En complément du suivi des débits, d'autres paramètres seront étudiés comme la température de l'eau, l'oxygène dissous, le pH, la conductivité, la présence ou absence de plantes envahissantes, le colmatage de la rivière, la densité de végétation, ou encore l'obtention d'un avis d'expert sur l'aspect visuel du cours d'eau. Ce suivi permettra d'aboutir à une cartographie régionale actualisée tous les mois en période d'étiage. Le développement des outils numériques d'accès aux données contribuera aussi à la mise à disposition et à la diffusion de l'information

Une réponse a été déposée courant octobre.

Apave : habilitation à l'électricité

Comme tous les ans, une session de formation a été organisée à Blois. Cette année, elle a réuni 8 personnes qui ont pu dès le mois de mai, accompagner les Fédérations lors d'action de pêches électriques.

Formation responsabilité & assurances

- Cette formation délivrée par Fabien Chiri (Ubrmc) a été réalisée dans le département d'Ille-et-Vilaine à destination des fédérations de la Bretagne et des Pays-de-la-Loire. Il s'agit d'améliorer les connaissances liées à la maîtrise d'ouvrage : calendrier de l'étude, typologie de travaux et risques, rôle et obligation, règles applicables, propriété, responsabilités, assurances et de réaliser des études de cas.

Plantation de la haie

Dans le cadre de la convention de partenariat qui lie l'Afpcvl à Edf, des échanges ont eu lieu afin de valoriser une action concrète sur un territoire de la région Centre – Val de Loire. L'Aappma de Morée-Danzé de par son Président Sébastien Legendre, a remonté un projet de plantation d'une haie bocagère délimitant des parcelles agricoles à la propriété de la Fdaappma41. L'Afpcvl, en étroite relation avec la Fédération régionale des chasseurs Centre – Val de Loire (Frcvvl) a contacté la Fédération départementale des chasseurs du Loir-et-Cher (Fdc41), spécialisée dans ce domaine, afin d'accompagner techniquement la démarche.

1200 plants ont donc été installés en bord de Loir à Saint-Hilaire-la-Gravelle (Loir-et-Cher). L'Aappma Morée - Danzé a réuni une vingtaine de bénévoles, motivée à l'idée d'installer cette haie bocagère de 600 mètres, séparant le site, des terres agricoles à proximité. Avec l'aide financière et technique de la Fondation Edf, de la Fdc41 et de l'Afpcvl, les bénévoles ont pu planter des arbres à fruits et baies, du sureau, de l'érable, du charme, du noisetier et plusieurs autres espèces. Pour préparer la terre, il aura fallu pas moins de 4 passages de herse avant d'installer la bâche biodégradable puis la haie.

Plusieurs objectifs ressortent de cette action comme la volonté d'offrir une zone de refuge et de garde-manger à la faune ou encore de filtrer les eaux de ruissellement. En 2022, l'Afpcvl, en partenariat avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne, réalisera un sentier pédagogique de panneaux afin de sensibiliser et informer le grand public sur les bienfaits d'une haie pour la biodiversité.



Pourquoi installer une haie bocagère ?

L'Aappma de Morée-Danzé a souhaité installer une haie bocagère sur la moitié de son cheminement qui permet d'accéder au parcours de pêche, afin de séparer la parcelle agricole voisine, mais également pour :

- Favoriser le développement de la biodiversité :
- Favoriser la migration des espèces,
- Retenir l'eau,
- Limiter l'érosion des sols via le ruissellement,
- Jouer un rôle tampon entre les zones de cultures et cours d'eau (filtre épurateur efficace pour réduire l'impact du drainage et des épandages),
- Limiter l'impact du vent,
- Améliorer l'intérêt paysager du site,

Après la visite « terrain », le choix s'est porté vers la plantation d'une haie bocagère et mellifère qui apportera du pollen régulier aux abeilles. En effet, les prairies ou cultures fournissent moins de pollen (flore peu diversifiée) ou en grande quantité ponctuellement (colza, tournesol). Le reste de l'année, les abeilles doivent compléter leur nourriture dans les bois et les haies, d'où l'intérêt de planter une haie à cet endroit.

Outre la haie bocagère, l'Aappma de Morée souhaite également installer des arbres isolés en complément et réfléchit à une gestion raisonnée et partagée de l'entretien des zones enherbées. Outre leur intérêt esthétique, ces zones vont faciliter le développement de la biodiversité. Les abeilles en font un garde-manger privilégié et cela améliorera la pollinisation des fleurs par la recrudescence d'insectes, le rendement des abeilles et la diversité des miels obtenus, ainsi qu'un apport de nourriture à la faune sauvage.



Cette année, les journées techniques régionales se sont déroulées les 14 et 15 octobre 2021 dans le département d'Eure-et-Loir. Près de 30 participants ont échangé sur les travaux menés par Chartres Métropole sur le bassin de l'Eure, la gestion de l'espace naturel sensible d'Ecluzelles ou encore la restauration de la Blaise, menée par le Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières. Le fil conducteur de ces journées reste la continuité écologique et cette année, elle avait une saveur particulière avec l'application locale de la Loi climat, promulguée cet été.

Chartres métropole assure la gestion de 136 km de cours d'eau dans l'agglomération. Ce réseau hydrographique a fait l'objet d'aménagements hydrauliques industriels importants induisant une dégradation de la qualité de l'eau. L'Eure reste le principal cours d'eau du secteur avec 48 kilomètres mais compte une cinquantaine d'ouvrages, tels que des moulins et autres vannages. Pour Chartres Métropole, la continuité écologique est une vraie priorité ! Pour améliorer le transport des sédiments mais également la libre circulation des poissons, une étude intitulée Plan pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE) de la rivière a été menée de Luisant à Lèves depuis 2016, et des travaux ont été entrepris. Le retour d'une bonne gestion des milieux et d'un entretien courant de la rivière est apparu comme une nécessité.

Le PPRE a permis de ressortir plusieurs actions importantes sur le bassin :

- L'effacement de six ouvrages
- L'effacement partiel d'un ouvrage (étagement)
- L'équipement d'un ouvrage (franchissabilité)
- La rénovation de deux vannages (débits)



En outre, il s'agit par exemple d'ouverture totale de vannages pour faciliter un meilleur écoulement de l'eau, l'arasement du seuil de fond, l'abattage de peupliers non adaptés aux berges ou encore la plantation de nouveaux arbres, etc

Ces travaux ont souvent été accompagnés par la création de banquettes de resserrement du cours d'eau afin de diversifier les habitats et donc de favoriser la biodiversité, en augmentant les alternances de zones calmes et profondes avec des zones plus rapides et moins profondes.

Afin d'établir un état des lieux d'avant travaux, la Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique d'Eure-et-Loir (Fdaappma 28) a réalisé plusieurs pêches d'inventaire. L'analyse des résultats fait apparaître une meilleure qualité des populations piscicoles en aval des secteurs concernés par les travaux. Globalement, le suivi fait ressortir une biomasse et une diversité faibles, tant sur les espèces rhéophiles que lithophiles. Le peuplement théorique aurait dû comporter une quinzaine d'espèces et non de 5 à 9. Finalement, 10 km de cours d'eau ont été réouverts aux populations piscicoles grâce à la concertation de tous les acteurs.

Les premiers retours montrent que la diminution du niveau d'eau sur certains secteurs s'accompagne d'une augmentation de la population piscicole et d'une amélioration globale de la biodiversité. Ce projet en milieu urbain, démontre que l'on peut concilier la restauration de la continuité écologique, la préservation du patrimoine bâti et la satisfaction des riverains.



Chartres Métropole restaure la continuité écologique de l'Eure

Cette année, les journées techniques régionales se sont déroulées les 14 et 15 octobre 2021 dans le département d'Eure-et-Loir. Près de 30 participants ont échangé sur les travaux menés par Chartres Métropole sur le bassin de l'Eure, la gestion de l'espace naturel sensible d'Ecluzelles ou encore la restauration de la Blaise, menée par le Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières. Le fil conducteur de ces journées reste la continuité écologique et cette année, elle avait une saveur particulière avec l'application locale de la Loi climat, promulguée cet été.

Chartres Métropole assure la gestion de 136 kilomètres de cours d'eau dans l'agglomération. Ce réseau hydrographique a fait l'objet d'aménagements hydrauliques industriels importants induisant une dégradation de la qualité de l'eau. L'Eure reste le principal cours d'eau du secteur avec 48 kilomètres mais compte une cinquantaine d'ouvrages, tels que des moulins et autres vannages. Pour Chartres Métropole, la continuité écologique est une vraie priorité ! Pour améliorer le transport des sédiments mais également la libre circulation des poissons, une étude intitulée Plan pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE) de la rivière a été menée de Luisant à Lèves depuis 2016, et des travaux ont été entrepris. Le retour d'une bonne gestion des milieux et d'un entretien courant de la rivière est apparu comme une nécessité. Cette année, elle avait une saveur particulière avec l'application locale de la Loi climat, promulguée cet été.

Le PPRE a permis de ressortir plusieurs actions importantes sur le bassin :

- L'effacement de six ouvrages
- L'effacement partiel d'un ouvrage (étagement)
- L'équipement d'un ouvrage (franchissabilité)
- La rénovation de deux vannages (débits)

En outre, il s'agit par exemple d'ouverture totale de vannages pour faciliter un meilleur écoulement de l'eau, l'arasement du seuil de fond, l'abattage de peupliers non adaptés aux berges ou encore la plantation de nouveaux arbres, etc

Ces travaux ont souvent été accompagnés par la création de banquettes de resserrement du cours d'eau afin de diversifier les habitats et donc de favoriser la biodiversité, en augmentant les alternances de zones calmes et profondes avec des zones plus rapides et moins profondes.

Afin d'établir un état des lieux d'avant travaux, la Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique d'Eure-et-Loir (Fdaappma 28) a réalisé plusieurs pêches d'inventaire. L'analyse des résultats fait apparaître une meilleure qualité des populations piscicoles en aval des secteurs concernés par les travaux. Globalement, le suivi fait ressortir une biomasse et une diversité faibles, tant sur les espèces rhéophiles que lithophiles. Le peuplement théorique aurait dû comporter une quinzaine d'espèces et non de 5 à 9. Finalement, 10 km de cours d'eau ont été réouverts aux populations piscicoles grâce à la concertation de tous les acteurs.

Les premiers retours montrent que la diminution du niveau d'eau sur certains secteurs s'accompagne d'une augmentation de la population piscicole et d'une amélioration globale de la biodiversité. Ce projet en milieu urbain, démontre que l'on peut concilier la restauration de la continuité écologique, la préservation du patrimoine bâti et la satisfaction des riverains.

Un compte rendu est disponible sur : http://afpcvl.federationpeche.fr/cms_viewFile.php?idtf=30445&path=Edition-2021-Eure-et-Loir.pdf



Le Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières (SBV4R) a accueilli le groupe afin de présenter quelques travaux en rivière.

L'objectif majeur du SBV4R est également de rétablir la continuité écologique sur son territoire. Plusieurs missions sont conduites en partenariat avec la Fdaappma 28 pour atteindre cet objectif, comme d'œuvrer en faveur d'un effacement ou d'un aménagement des ouvrages hydrauliques inutilisés, continuer à améliorer la qualité physico-chimique de l'eau ou encore sensibiliser les riverains au bon entretien des berges et de leur végétation et communiquer les gestes éco-citoyens aux agriculteurs et au grand public.

Des travaux ont donc été réalisés et vont se poursuivre prochainement. En effet, après l'effacement de sept ouvrages, principalement les plus vétustes, entre Dreux et la confluence de l'Eure, le syndicat a entrepris dès 2015, l'aménagement du moulin de Fortisle, à Tréon ou également, la suppression du vannage des anciennes fonderies de Saulnières, sites que nous avons pu visiter. Sur cette dernière opération, 850 m de restauration du lit mineur ont été réalisés, avec un réaménagement des berges et l'élimination des espèces exotiques envahissantes. Sur Tréon, le lit mineur a également fait l'objet d'une restauration : sinuosité, diversification des habitats, installation d'une ripisylve adaptée.

L'aménagement de ces ouvrages hydrauliques a permis d'ouvrir un tronçon important pour la circulation piscicole entre l'Eure et la Blaise. Cette opération a considérablement amélioré le transport des sédiments, essentiels à l'équilibre hydromorphologique et écologique de la rivière. Cette dynamisation par décolmatage des fonds permet également de retrouver un écosystème d'eau vive, indispensable à la reproduction de nombreuses espèces piscicoles, comme la Truite fario.

La Fdaappma28 a réalisé 21 pêches d'inventaire sur le bassin de la Blaise entre 1999 et 2018. Sur Tréon, ce suivi fait ressortir une évolution positive de l'Indice Poissons Rivières, indice qui pour rappel, permet de mesurer l'écart entre un peuplement piscicole théorique et le peuplement observé lors de la pêche. Plus l'écart est important moins la qualité piscicole est bonne. Ici, après la suppression du vannage et les travaux de restauration, la note de l'IPR est passée de 18,27 à 8,23 puis 5,95.

Le suivi des frayères à Truite fario mené depuis plusieurs années par la Fédération laisse apparaître une très forte amélioration de l'indice kilométrique surtout dans la traversée de Dreux avec près de 12,5 nids au km.

Une analyse génétique de cette espèce a également été réalisée sur 2 stations et le constat est que les deux populations sont parfaitement naturelles, avec une diversité génétique normale pour des populations de petite taille, et ne présentent aucun signe de perturbation.



Dernière étape de ces journées techniques, le lac d'Ecluzelles. Il représente la plus grande étendue d'eau du département avec 93 ha et se trouve également sur la vallée de l'Eure. Un passage était donc obligatoire pour appréhender la gestion de ce site, situé sur une ancienne carrière et doté d'une base nautique. L'activité pêche est notamment possible et facilement accessible.

Grâce aux aménagements de renaturation et d'accueil du public, le lac est devenu un espace naturel sensible apprécié des euréliens. Ouverte à tous, cette maison (photographie ci-dessus) permet de découvrir ce lieu de protection, valorisation de la nature et de partage de connaissances, unique en région Centre-Val de Loire. Elle propose un espace d'exposition et un jardin pédagogique afin de sensibiliser le grand public à la protection de la biodiversité entre milieux humides et milieux secs.



DES RESSOURCES POUR COMMUNIQUER

Bulletins d'information



Au fil de l'eau

3 bulletins d'information ont été rédigés en 2021 :

- bulletin 19 - avril 2021
- bulletin 20 - août 2021
- bulletin 21 - décembre 2021

Les bulletins sont disponibles et ont été adressés à chaque fédération du bassin (élus et salariés) Loire-Bretagne ainsi qu'aux autres instances infranationales et la Fnpp. Ces bulletins permettent d'assurer une information brève sur des sujets variés et nombreux, en lien avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne, le comité de bassin et les pôles techniques

des fédérations. Cette année, nous avons évidemment évoqué la rédaction du projet de Sdage et de 11^e programme accompagné de la consultation mais également alerté sur des évolutions réglementaires, attirer l'attention sur le principe pollueur/payeur, la sécheresse, effectuer quelques informations sanitaires ou encore rappeler les bienfaits liés au retour de la continuité écologique. Seul bémol, les bulletins ne semblent pas aussi accessibles et nécessitent quelques connaissances dans le domaine pour une meilleure compréhension de l'information.

Présentation des travaux sur la Cheuille

Nous avons réalisé une vidéo promotionnelle afin d'expliquer et lancer des travaux de restauration de la Cheuille, rivière présente dans le département du Loiret, à Bonny-sur-Loire. La Fédération départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (FD45) est maître d'ouvrage pour la restauration de 2 km de ce cours d'eau. Les travaux sont actuellement en cours et 10 ouvrages ont déjà été rendus franchissables.

Ces premiers travaux changent déjà considérablement le visage de la rivière qui prend depuis quelques mois, un profil plus naturel par la suppression des ouvrages en barrage, la création de nouveaux méandres et l'apport conséquent de matériaux. Cette action de restauration de la continuité écologique permettra aux espèces ligériennes de remonter la Cheuille et de s'y installer durablement. Tout cela est rendu possible grâce au soutien financier de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Une vidéo globale sera réalisée prochainement mais vous pouvez toujours visionner la vidéo de présentation de ce projet de réaménagement sur <https://www.youtube.com/watch?v=6GgSpOmgv7U>.



La fête de la Sange

Pour cette 24^e édition, la Fête de la Sange était une « excellente cuvée ! » selon Dominique Tinseau. En effet, avec près de 35 000 visiteurs comptabilisés et malgré une journée du vendredi relativement compliquée, le samedi et le dimanche ont vu une affluence importante de visiteurs. Il convient de noter la montée en puissance du village pêche qui attire toujours plus de visiteurs autour des stands, du bassin et du simulateur. Afin de continuer de progresser et dans un souci de toujours assurer des nouveautés, il est prévu d'inviter un influenceur et d'attirer d'autres fédérations de la région Centre – Val de Loire, sur le stand régional. Le jeu de questions/réponses Eau, Pêche Milieux Aquatiques a susciter de nombreux échanges et ravi, petits et grands sur notre stand. Pour une des rares manifestations maintenue en 2021, et sans masques, ce fut un réel plaisir pour tous les bénévoles et salariés de renouer le contact avec le public.

Actions de communications diverses

Spot TV

La campagne télévisuelle s'est déroulée du 6 au 19 mars 2021 sur France 3. 45 spots ont été diffusés sur les régions Centre - Val de Loire et Poitou-Charentes pour un montant d'environ 18 k€. Cette campagne est lancée depuis plusieurs années afin de promouvoir la période la plus importante pour les adhésions, de l'année.

Réseaux sociaux

L'association relaie son actualité ainsi que celle des fédérations départementales et des associations locales actives sur Facebook. Nous en profitons également pour valoriser les partenaires comme la Fnpf, l'agence de l'eau ou encore les publications de l'agence régionale de la biodiversité. Nous sommes moins présents sur Twitter et n'avons pas encore lancé de page Instagram.

Affichage

Deux séries d'affichage (A1, A3 et A4) chez les dépositaires de la région ont été organisées pour les ouvertures de la truite et du brochet.

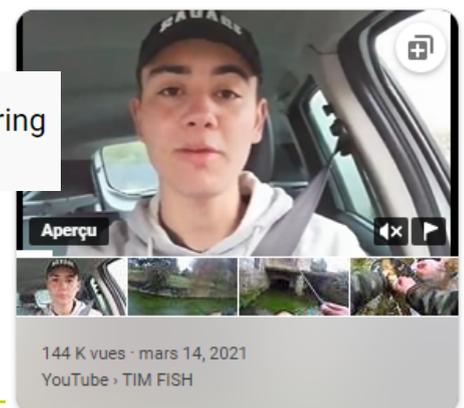


Les influenceurs

Un influenceur désigne toute personne qui dispose d'une notoriété. Pour nous, il s'agit d'un pêcheur ou d'une personne qui oeuvre pour la protection du milieu aquatique et qui le fait savoir au travers du web et des réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram et YouTube. Ils créent du contenu de façon continue, qu'ils diffusent. Nous en avons repéré déjà deux en région Centre - Val de Loire et ils nous semblent très importants de les accompagner, les valoriser et de pouvoir les aider dans leur activité. L'objectif est de leur faire découvrir les parcours de pêche associatif de la région. Ce rapprochement doit aussi permettre aux fédérations de trouver de nouveaux ambassadeurs qui sauront valoriser leurs actions.



Sébastien Spring
55,5 k abonnés



Mutualisation des commandes

L'augmentation des effectifs de cormorans, espèce opportuniste exclusivement piscivore, induit une prédation conséquente sur l'ensemble des milieux aquatiques, prédation qui se révèle particulièrement préjudiciable sur la Loire et ses affluents ainsi que sur la totalité des plans d'eau de la région Centre – Val de Loire (Sologne et Brenne par exemple). Force est de constater qu'actuellement, nous sommes démunis face à ce prédateur qui engendre malgré lui, une chute de nos effectifs depuis une dizaine d'année : baisse de 30 000 pêcheurs en 10 ans (région Centre et Poitou-Charentes).

Conscient de la cause animale, la réglementation interdisant les tirs de régulation en milieu urbain mais également du développement du loisir pêche dans les agglomérations, nous pensons qu'il est urgent d'oeuvrer afin de diminuer la pression des cormorans sur les plans d'eau gérés par les Fdaappma. Pour ce faire, nous avons fait l'acquisition de six effaroucheurs à cormorans, fabriqués en France, dans le département du Loir-et-Cher. Ce matériel est coûteux mais devrait dès cette année nous apporter satisfaction sur les différents sites où ils seront implantés. Il sera complété en 2022, par l'acquisition de six nouveaux produits qui permettront de mailler la partie du territoire la plus exposée aux cormorans.



Avantages du Protectot

- autonome et respectueux de l'environnement
- Aucune nuisance extérieure connue
- Aucun changement de comportement des poissons
- Aucun risque de pollution
- Pas d'accoutumance des cormorans
- Fiabilité du matériel, même en plein soleil
- Installation rapide et simple
- Aucun effarouchement sur les autres volatiles



Tirage au sort

Pour tout achat d'une carte de pêche majeure ou interfédérale entre le 15/12/2020 et le 28/02/2021, sur www.cartedepeche.fr ou chez un dépositaire, votre fédération départementale vous offre un bon d'achat de 50€.

Dix gagnants par semaine pendant 8 semaines. La fédération départementale contactera directement les vainqueurs afin d'envoyer le bon d'achat.

Ce jeu lancé en fin d'année 2021 est une idée des fédérations de la région Centre - Val de Loire qui souhaitent aider financièrement les pêcheurs et récompenser les dépositaires, après cette période difficile. Ce souhait a été remonté à la Fnpf qui après quelques échanges a décidé de nationaliser le principe, laissant le choix des nombres et des montants à distribuer, aux fédérations, dans la limite de 6 000 euros par département : 3 000 euros - Ehgo et 3 000 euros - Fnpf. Dans notre région, c'est 4 000 euros, par département qui ont été distribués pour le plus grand plaisir des 80 gagnants ! Bravo à eux !





Le 30 juin 2021, la Fédération Nationale de la Pêche en France a lancé sa campagne de communication « Sauvons nos Rivières – Acte 1 : à court d'eau ! ».

L'objectif de cette première campagne était d'alerter sur la pénurie d'eau, de dresser un constat des causes et des conséquences sur les milieux et les populations piscicoles, mais aussi de montrer comment le réseau des structures associatives de la pêche de loisir agit sur tout le territoire.

5 propositions concrètes relayées sur nos réseaux sociaux :

Une gestion de l'eau économe, concertée et équilibrée

- en anticipant la réunion, par les préfets, des Comités départementaux des ressources en eau et la mise en place des mesures de restriction d'usage de l'eau ;
- en limitant les dérogations à des situations exceptionnelles et justifiées ;
- en consultant les instances représentatives de la pêche pour leur expertise territoriale et biologique.

Un recours aux solutions de stockage de l'eau localement justifié

- en intégrant les retenues et les réservoirs dans un véritable projet de territoire ;
- en adoptant des solutions compatibles avec le fonctionnement naturel et la pérennité des milieux (retenues

et réservoirs déconnectés des cours d'eau et non alimentés par des prélèvements dans les nappes souterraines).

Une politique de restauration de la continuité écologique ambitieuse et stabilisée

- en appliquant la réglementation existante trop souvent ignorée ;
- en n'autorisant aucun nouvel obstacle (barrage, microcentrale, seuil) sur les rivières protégées ;
- en ne cédant à aucune pression visant à remettre en question le bien-fondé et les bénéfices de la continuité. Une politique de restauration de la continuité écologique ambitieuse et stabilisée

Une protection forte des zones humides

- en accélérant les acquisitions

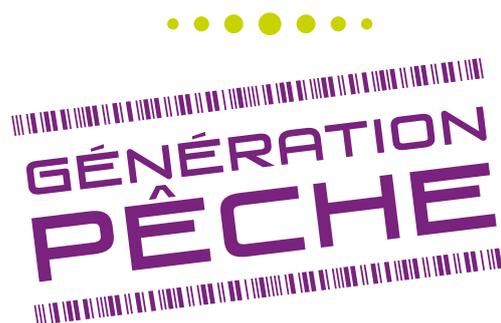
foncières ;

- en amplifiant la sanctuarisation de ces milieux menacés ;
- en sensibilisant les acteurs et usagers sur les enjeux associés et l'urgence de préserver l'intégrité et le fonctionnement des zones humides.

Face à cette situation, les pêcheurs demandent la création d'un ministère de l'Eau avec des moyens humains et financiers dédiés.

- la sécheresse n'est plus un phénomène exceptionnel, elle devient la norme : la gestion de la ressource en eau doit être une préoccupation centrale de l'État
- la protection des milieux naturels et des espèces doit être considérée comme prioritaire, après les besoins vitaux des êtres humains, et ne plus être sacrifiée au profit des autres usages.

Cette année, l'Entente Halieutique du Grand-Ouest a une nouvelle fois aidé financièrement les Fédérations départementales dans l'acquisition d'objet promotionnels estampillés Génération Pêche.





Association régionale des Fédérations de Pêche Centre - Val-de-Loire
11 rue Robert Nau
41000 BLOIS

afpavl@orange.fr / 0254902567

Action soutenue par :





ASSOCIATION RÉGIONALE DE PÊCHE
CENTRE - VAL-DE-LOIRE

**« Les rivières ne se précipitent
pas plus vite dans la mer que les
hommes dans l'erreur. »**

Voltaire